



DURASPORT™ ROTO SERIES Limited Warranty

LIFE **Rotationally Molded Spa Shell & Cabinet: LIFETIME WARRANTY parts & labor**
Durasport Spas/Strong™ Spas warrants the integrity of the spa's cabinet structure will not rot, crack, or peel, as a result of defects in material or workmanship to the original retail purchaser, as long as the original customer owns the spa. This warranty does NOT cover damage due to abuse, vandalism, or acts of nature.

2 **Plumbing & Equipment: 2 year parts**
Durasport Spas/Strong™ Spas warrants the integrity of the spa's plumbing against leaks as a result of defects in material or workmanship for a period of 2 years on parts and 1 year on labor to the original retail purchaser. Durasport Spas/Strong™ Spas warrants the integrity of the spa's Equipment Pack (pumps, heater, and control system) to be free from defects in material and workmanship for a period of 2 years on parts and 1 year on labor from the date of the original retail purchase to the original retail purchaser. This warranty does NOT cover damage due to abuse, vandalism, or acts of nature.

1 **Replacement Only: 1 year**
Durasport Spas/Strong™ Spas warrants the integrity of the spa's accessories (where applicable): Including jet inserts, pillows, and standard spa cover for one year, to the original retail purchaser. This warranty does NOT cover damage due to abuse, vandalism, or acts of nature.

Warranty Specifics

- **Ozonators:** Durasport Spas/Strong™ Spas warrants that the factory installed ozonator will not malfunction due to defects in material or workmanship for a period of 1 year from the date of the original retail purchase.
- **LED Lighting:** Durasport Spas/Strong™ Spas warrants that the factory installed LED Lighting System will be free from defects in materials and workmanship for a period of 1 year from the date of the original retail purchase.
- **Sound System:** Durasport Spas/Strong™ Spas warrants that the factory installed Sound System will be free from defects in material and workmanship for a period of 1 year from the date of the original retail purchase. There is a 90-day labor warranty on Sound System.

Please Note: Electrical Connections must be made by a qualified, licensed residential electrician. Improper installations present hazards which can result in personal injury or property damage and void the warranty on the spa. Please see the Pre-delivery Guide and/or Owner's Manual for additional information.

IMPORTANT: Strong™ Spas' Warranty is void if the spa is moved to any location that is not the original consumer address.

Exclusions

This limited warranty is enforceable only by the original retail purchaser. Fuses, covers, light bulbs, light lenses, seals on pump and motor, and any dealer installed accessories are specifically excluded from this limited warranty.

All warranties are null and void if any of the following occur:

- The spa has been subject to alteration, neglect, misuse or abuse.
- Any damages caused by failure to install, maintain, and operate the spa in accordance with the recommendations contained in Durasport Spas/Strong™ Spas Owner's Manual.
- Any and all costs of spa's removal and replacement including but not limited to removal and transportation, damages to landscaping, and/or house structures.
- The spa has been used in a non-residential application or an application in which it was not designed.
- Spa shell damage caused by a failure to cover the spa while empty of water and/or exposure to direct sunlight.
- Any damages caused by improper maintenance of spa water chemistry or by any undissolved spa chemicals which may cause bleaching of the spa shell and erosion or discoloration of stainless jets.
- The use of Tri-Chlor or calcium-hypochlorite
- Any repairs that are done by any one other than authorized Durasport Spas/Strong™ Spas agent, or anyone without express written permission by Durasport Spas/Strong™ Spas warranty department.
- Any and all costs associated with obtaining warranty service. Durasport Spas/Strong™ Spas is not responsible for any form of Trip Charge requested by a service provider.
- Do not use third-party salt-based systems in your spa! Damage caused by salt-based systems that have not been factory installed will not be covered under warranty.

DISCLAIMERS: TO BE COVERED UNDER THE DURASPORT SPAS/STRONG SPAS WARRANTY YOU MUST REGISTER YOUR PRODUCT WITHIN 30 CALENDAR DAYS OF DELIVERY. DURASPORT SPAS/STRONG SPAS AND ITS AUTHORIZED AGENTS SHALL NOT BE LIABLE FOR ANY INJURY, LOSS, COST OR OTHER DAMAGE, WHETHER INCIDENTAL, CONSEQUENTIAL, SPECIAL OR PUNITIVE, ARISING OUT OF ANY DEFECT COVERED BY THIS LIMITED WARRANTY, INCLUDING WITHOUT LIMITATION, LOSS OF USE OF THE SPA AND COST FOR REMOVAL OF DEFECTIVE PRODUCT. EVEN IF DURASPORT SPAS/STRONG SPAS HAS BEEN ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE, THE LIABILITY OF DURASPORT SPAS/STRONG SPAS UNDER THIS LIMITED WARRANTY, IF ANY, SHALL NOT EXCEED THE ORIGINAL AMOUNT PAID FOR THE DEFECTIVE PRODUCT. COVERAGE UNDER THIS LIMITED WARRANTY SHALL COMMENCE AS OF THE ORIGINAL DATE OF PURCHASE AND THE DURATION OF SUCH COVERAGE SHALL NOT EXTEND FOR ANY REASON WHATSOEVER BEYOND THE STATED TIME PERIOD. THESE DISCLAIMERS SHALL BE EQUALLY APPLICABLE TO ANY SERVICE PROVIDED BY DURASPORT SPAS/STRONG SPAS OR ITS AUTHORIZED AGENTS.

LIMITATIONS: THIS LIMITED WARRANTY IS NONTRANSFERABLE AND ONLY APPLIES TO THE ORIGINAL PURCHASER. THIS LIMITED WARRANTY SUPERSEDES THE PLACE OF ALL OTHER WARRANTIES EXPRESSED OR IMPLIED, IN FACT OR AT LAW, INCLUDING IMPLIED WARRANTIES OF FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. ALL WARRANTY SERVICE MUST BE AUTHORIZED BY DURASPORT SPAS/STRONG SPAS AND PERFORMED BY ITS AUTHORIZED AGENT. NO DEALER, DISTRIBUTOR, SERVICE COMPANY, OR OTHER PARTY IS AUTHORIZED TO CHANGE, MODIFY, OR EXTEND THE TERMS OF THIS LIMITED WARRANTY IN ANY MANNER WHATSOEVER.

FOR WARRANTY QUESTIONS OR CLAIMS PLEASE CONTACT CUSTOMER SUPPORT AT 1.800.787.6649



Garantie limitée des produits DURASPORT™ série ROTO

À VIE Enceinte et cuve de spa rotomoulée : **GARANTIE À VIE pièces et main-d'œuvre**
Durasport Spas/Strong™ Spas garantit à l'acheteur d'origine l'intégrité de la structure d'enceinte du spa contre les problèmes de pourrissement, de fissuration ou d'écaillage attribuables à des défauts de matériaux ou de fabrication, tant que l'acheteur d'origine demeure propriétaire du spa. La présente garantie ne couvre PAS les dommages causés par un usage abusif, un acte de vandalisme ou les intempéries.

2 Plomberie et équipements : 2 ans sur les pièces
Durasport Spas/Strong™ Spas garantit à l'acheteur d'origine l'intégrité de la plomberie du spa contre les fuites d'eau à cause d'un défaut de matériaux ou de fabrication, pendant 2 ans pour les pièces et 1 an pour la main-d'œuvre. Durasport Spas/Strong™ Spas garantit à l'acheteur d'origine l'intégrité des équipements du spa (pompes, chauffe-eau et système de commande) contre les défauts de matériaux ou de fabrication, pendant 2 ans pour les pièces et 1 an pour la main-d'œuvre, à compter de la première date d'achat par le consommateur. La présente garantie ne couvre PAS les dommages causés par un usage abusif, un acte de vandalisme ou les intempéries.

1 Remplacement seulement : 1 an
Durasport Spas/Strong™ Spas garantit à l'acheteur d'origine l'intégrité des accessoires du spa (le cas échéant), incluant les buses de jet, les oreillers et le couvercle de spa standard, pendant 1 an. La présente garantie ne couvre PAS les dommages causés par un usage abusif, un acte de vandalisme ou les intempéries.

Détails de garantie

- Ozoneurs : Durasport Spas/Strong™ Spas garantit l'ozoneur installé en usine contre les mauvais fonctionnements attribuables à un défaut de matériaux ou de fabrication, pendant 1 an à compter de la première date d'achat par le consommateur.
- Éclairage à DEL : Durasport Spas/Strong™ Spas garantit le système d'éclairage à DEL installé en usine contre les défauts de matériaux ou de fabrication, pendant 1 an à compter de la première date d'achat par le consommateur.
- Système de son : Durasport Spas/Strong™ Spas garantit le système de son installé en usine contre les défauts de matériaux ou de fabrication, pendant 1 an à compter de la première date d'achat par le consommateur. Le système de son bénéficie en outre d'une garantie de 90 jours couvrant les frais de main-d'œuvre.

Remarque : Les raccordements électriques doivent être réalisés par un électricien qualifié, expert en installations résidentielles. Une mauvaise installation pourrait causer des blessures et des dommages matériels, ainsi qu'annuler toute la garantie du spa. Veuillez lire les informations supplémentaires à ce sujet dans le Guide de pré-livraison et/ou dans le Manuel du propriétaire.

IMPORTANT : La garantie des spas Strong™ est nulle si le spa est déplacé vers un endroit qui n'est pas l'adresse d'origine du consommateur.

Exclusions

La présente garantie limitée n'est valide que pour le premier acheteur consommateur. Les fusibles, les caches, les ampoules électriques, les lentilles d'éclairage, les joints d'étanchéité de la pompe et du moteur, ainsi que les accessoires installés par le détaillant, sont spécifiquement exclus de la présente garantie limitée.

Aucune garantie ne couvre les situations suivantes :

- Dommages découverts après que le spa ait fait l'objet d'une modification, d'une négligence, d'une mauvaise utilisation ou d'un usage abusif.
- Dommages causés parce que le spa n'a pas été installé, utilisé et entretenu conformément aux recommandations figurant dans le Manuel du propriétaire Durasport Spas/Strong™ Spas.
- Coûts associés à l'enlèvement et au remplacement du spa, notamment les coûts d'enlèvement et de transport, ainsi que les dommages à l'aménagement paysager ou à une construction.
- Dommages découverts après que le spa ait été utilisé dans une application non résidentielle ou pour laquelle le spa n'a pas été conçu.
- Dommages à la cuve du spa après qu'elle ait été laissée vide sans couvercle et/ou qu'elle ait été exposée directement au soleil.
- Dommages causés par un mauvais entretien de la chimie de l'eau du spa ou par des produits chimiques non dissous, lesquels peuvent blanchir la cuve du spa, ainsi qu'éroder et décolorer les buses de jet en acier inoxydable.
- Dommages causés après l'utilisation de Tri-Chlor ou d'hypochlorite de calcium.
- Dommages découverts après qu'une réparation ait été réalisée ailleurs que dans l'atelier d'un agent autorisé Durasport Spas/Strong™ Spas sans une autorisation écrite expresse du Service des garanties chez Durasport Spas/Strong™ Spas.
- Tous les coûts associés à l'obtention d'un service sous garantie. Durasport Spas/Strong™ Spas n'assume pas les frais de déplacement pouvant être exigés par certains mandataires.
- N'utilisez jamais un système de sel d'un autre fabricant dans votre spa! Les dommages causés par un système de sel n'ayant pas été installé en usine ne sont pas couverts par la garantie.

AVIS IMPORTANTS : POUR QUE LA GARANTIE DE DURASPORT SPAS/STRONG SPAS S'APPLIQUE, VOUS DEVEZ ENREGISTRER VOTRE PRODUIT DANS UN DÉLAI DE 30 JOURS APRÈS SA LIVRAISON. DURASPORT SPAS/STRONG SPAS ET SES AGENTS AUTORISÉS RÉFUTENT TOUTE RESPONSABILITÉ CONCERNANT QUELQUE BLESSURE, PERTE, DÉPENSE, PRÉJUDICE OU AUTRE DOMMAGE, CE QUI S'APPLIQUE NOTAMMENT AUX DOMMAGES INDIRECTS, FORTUITS, SPÉCIAUX OU PUNITIFS, DÉCOULANT D'UN DÉFAUT COUVERT PAR LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE, CE QUI INCLUT SANS RESTRICTION LA PERTE D'UTILISATION DU SPA ET LES COÛTS D'ENLÈVEMENT D'UN PRODUIT DÉFECTUEUX. MÊME SI DURASPORT SPAS/STRONG SPAS ÉTAIT AU COURANT DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. LA RESPONSABILITÉ DE DURASPORT SPAS/STRONG SPAS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE NE PEUT DÉPASSER LE MONTANT ORIGINAL PAYÉ POUR LE PRODUIT DÉFECTUEUX. LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE ENTRE EN VIGUEUR À LA PREMIÈRE DATE D'ACHAT ET NE PEUT SOUS AUCUNE CIRCONSTANCE S'APPLIQUER AU-DELÀ DE LA DURÉE INDIQUÉE DANS LES PRÉSENTES. CES RÉFUTATIONS S'APPLIQUENT DE FAÇON ÉGALE À TOUS LES SERVICES FOURNIS PAR DURASPORT SPAS/STRONG SPAS ET SES AGENTS AUTORISÉS.

RESTRICTIONS : LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE EST INCESSIBLE ET S'APPLIQUE UNIQUEMENT AU PREMIER ACHETEUR. LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE PRÉVAUT SUR TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, DE FAIT OU DE DROIT, INCLUANT TOUTE GARANTIE IMPLICITE D'ADÉQUATION À UN USAGE QUELCONQUE. TOUTES LES RÉPARATIONS SOUS GARANTIE DOIVENT ÊTRE APPROUVÉES PAR DURASPORT SPAS/STRONG SPAS ET ÊTRE RÉALISÉES PAR L'UN DE SES AGENTS AUTORISÉS. AUCUN DÉTAILLANT, DISTRIBUTEUR, PRESTATAIRE DE SERVICE OU AUTRE INTERVENANT N'EST AUTORISÉ À CHANGER, MODIFIER OU PROLONGER L'APPLICATION DE LA PRÉSENTE GARANTIE, DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT.

SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR LA PRÉSENTE GARANTIE OU SI VOUS DÉSIREZ PRÉSENTER UNE RÉCLAMATION, VEUILLEZ CONTACTER LE SERVICE À LA CLIENTÈLE AU 1.800.787.6649

1/25/22